



Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis
Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67
federation-sudrail@wanadoo.fr
www.sudrail.fr



Communiqué de presse

La restauration ferroviaire en danger

La SNCF vient de décider de supprimer le service en espace Pro Première à 3 semaines de sa reprise. Elle attend de l'entreprise prestataire NewRest Wagons-lits, qui gère le personnel de bord, un plan de licenciement qui amènerait environ **130 salarié-es à perdre leur emploi**. Au-delà de la manière cavalière avec laquelle la SNCF procède, cette annonce à 3 semaines de la reprise du service ne respecte pas les termes du contrat qui lie les deux sociétés.

Cette annonce ne fait que confirmer les orientations prises par le président de la SNCF...la mort de la restauration dans les trains !

La fédération SUD-Rail dénonce depuis des années les dérives des entreprises extérieures qui ont géré la restauration dans les trains, tel le Groupe Accor, épinglé par l'enquête Cleartsream de Denis Robert, après la découverte de comptes ACCOR Wagons-lits dans cette banque de compensation, alors qu'en parallèle ACCOR Wagons-lits dénonçait tous les 2/3 ans ses contrats auprès de la SNCF, au motif que ceux-ci étaient soi-disant déficitaires.

C'est après cet épisode que la SNCF a souhaité reprendre la gestion de la restauration à bord en créant une filiale, CRM Services. Le président de la SNCF a alors décidé de découper cette activité en deux : la logistique (sous traitée à Avirail, Crémonini et Géodis) et les services à bord.

Ce découpage en 2 sociétés a démontré qu'il ne pouvait fonctionner, les intérêts de l'un étant antinomiques avec les intérêts de l'autre, à cause des termes du contrat. CRM Service se révèle incapable de maîtriser les coûts de la restauration à bord, et c'est le personnel de NewRest chargé de la restauration qui va en assumer les conséquences, en décidant de supprimer le service offert aux voyageurs de 1^{ère}, mettant ainsi **130 salarié-es au chômage !**

Quelles que soient les sociétés choisies pour gérer le personnel, celles-ci ne sont que des prestataires aux ordres, et l'ordre actuel est donné à NewRest de licencier. La SNCF évoque un éventuel reclassement des salarié-es, sous réserve de réussite des tests d'embauches.

La fédération SUD-Rail condamne cette décision qui restreint le service offert aux usagers et entraîne des suppressions d'emplois.
Nous condamnons d'autant plus qu'il semblerait que d'ici quelques mois, la SNCF propose un nouveau service, en embauchant du nouveau personnel directement dans sa filiale CRM Services à des conditions sociales et des salaires au rabais.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer l'aberration du découpage, et de dénoncer les aberrations de gestion. **Il n'est pas question aujourd'hui que le personnel paye au prix fort des comportements irresponsables et cupides** de groupes intéressés par les montants astronomiques des subventions, et une SNCF incapable de demander des comptes et de contrôler à quoi et à qui profitent ces subventions.

La fédération SUD-Rail attend aujourd'hui des explications du président de la SNCF, explications sur sa gestion et ses décisions qui risquent de mettre une partie des salarié-es de NewRest sur le carreau, à une époque où le gouvernement cherche des solutions pour diminuer le chômage.

Contacts presse
Sophie Labroy : 06 58 14 61 93
Ryad Dergal : 06 51 62 58 71